

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 69 (1930)  
**Heft:** 9

**Artikel:** Pages d'autrefois : ce que Jean-Louis pense du mariage  
**Autor:** Cérésole, Alfred  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-223126>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE  
PARAÎSSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à  
l'Agence de publicité Gust. AMACKER  
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

## ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Reclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



### LE VOTE

No z'ein faut sat.  
Vonà et déman, on a lè vôte,  
Pertot dein noûtron biau canton.  
On va cerî solâ et botte  
Et sè betâ su son treint'ion,  
On va chaire dâi dzein d'attaque  
Po notûtre Conseillâ d'Etat,  
Que s'eyant pas vire-casque,  
Dâi crâno coo. No z'ein faut sat.

No z'ein faut ion po la Justice  
Po coumandâ dein lè preson  
Et tsouyî que per lê, per ice,  
On fasse pas trôde de tredon.  
Faut dere âi roudâ : « A-la vioûla ! »  
Ai bon fonds : « L'è prâo manerà ! »  
Ai bouelan : « Botsi cllia triouâla ! »

Ein vaitc ion. No z'ein faut sat.  
Pu faut lo prêcaut dâi z'Ecoûle,  
Lo premî régent dâo canton  
Po fêre betâ dein lè boule  
Dâi z'ècouli tot cein qu'è bon.  
L'è lo comandant dâi cabosse ;  
Dâi menistre, lo générat.  
Faut on coo que l'ausse... dâi tsausse.

Ein vaitc dou. No z'ein faut sat.  
Faut pas ion que sâi à la bouna  
Po l'Intérieu, na, ma fion !  
Po pouâi maneyî lè couronne  
Et lè préfet, faut on luron.  
Pu faut se veillî ti lè mайдzo,  
Framacien, tot lo cabustrat,  
Que fasséyant bin lão z'ovrâdzo.

Ein vaitc trâi. No z'ein faut sat.  
Po cllique de l'Agriculture,  
Faut ion que congnâise à tsavon  
Lo fremâdzo et pu lo bûro,  
Lè vatsé « Motâle ào Pindzon ! »  
Ie faut founâ dein lè fabrique,  
Dein lè chanté, vouaiâ lè mайдzo  
Et lè marchand dein lão bouteque.

Cein fâ quattro. No z'ein faut sat.  
Assebin po lo Militéro  
Assurâ que no z'ein faut ion,  
(Faut pas mè dere lo contrôro)  
Ion que sâi pas on mousseillion,  
Dusse comandâ ài gendarme,  
Ai z'officié, ào caporat,  
Et à ti clliao que l'ant dâi z'arme.  
Vaitc z'ein cin. No z'ein faut sat.

Po Travaux publics, lè tserrâre,  
Faut on sutî ào picolon.  
S'agit pas por li qu'ause pouâre  
De s'aguelhi su le maison,  
Su lè pont, lè tenotmobile ;  
Lè voyer, lè faut cresenâ.  
Tot cein n'è pas adi facilo...

No sein à six. No z'ein faut sat.

*Po clli que lâi diant lè Finance  
Faut savâi comptâ lè million,  
L'è su, câ l'a la governance  
Dâi batse, dâi borse et bosson.  
Faut dere âi receveu : « Teride  
Lè z'impoit, que cein baillâi gras !  
No faut de l'erdzeint et pu rido »*

No sein ào bet. Cein no fâ sat.

*Lè vaitc ti et dâi tot crâno,  
Na pas dâi conseillé-facon.  
Sant ein boù du, vretâblio tsâno !  
Vo pouâide votâ à de bon  
Po clliao Vaudois de vilhie rotse  
Qu'on dèvese su lè papâ.  
Preparâ-vô, on oût lè clliote,  
Votâ por leu. No z'ein faut sat.*

Marc à Louis.

<sup>1</sup> Les poids. <sup>2</sup> Porte-monnaie, bourse et boursette.

### UN ARTICLE GÉNANT.

**D**N paysan avait un procès devant le tribunal civil. Le jour de l'audience il se rend pour causer de son affaire chez M<sup>e</sup> Dubernard, son avocat.

— Monsieur, lui dit-il, pensez-vous que je gagnerai ?

— Hélas ; mon ami, je ne crois pas.

— Et pourquoi donc, monsieur ? reprend le rustre avec inquiétude.

— Parce qu'il y a dans le Code un article qui te condamne formellement.

— Il n'y en a qu'un.

— C'est bien assez, réplique M. Dubernard en riant, un seul suffit.

— Ah ! continue le plaideur en roulant son chapeau dans ses mains, sans cet article je gagne-rais ?

— Très certainement.

Le paysan se gratte la tête.

— Et si c'était un effet de votre bonté, monsieur, pourriez-vous bien seulement me le faire voir, cet article ?

— Très volontiers, tiens le voilà.

Et l'avocat désigne du doigt l'article en question, qui lit tout haut.

— Comment il n'y a que ça et pour un si petit article de rien du tout, je perdrais un si bon procès ?

— Que veux-tu, j'en ai bien peur !

Et cela dit, l'avocat quitte le bon paysan pour un nouveau client qui arrive. Mais le campagnard n'avait perdu aucun mouvement de son défenseur et son œil était attaché sur le mauvais article qui était toujours là en évidence, le Code étant resté ouvert à la même page.

— Eh ! quoi ? se dit-il tout bas, en foudroyant la page d'un regard d'indignation, c'est ce gueux d'article-là qui s'avise de me donner tort ? Attends !!!

Et pendant que M. Dubernard est occupé ailleurs, le campagnard s'approche en tapinois du Code et en arrache le feuillet contenant le dangereux article, puis il glisse dans sa poche la page qu'il vient de détacher.

Cela fait, il referme le livre et le replace sur la cheminée comme si de rien n'était.

Après quoi, il s'esquive sans être aperçu.

M<sup>e</sup> Dubernard plaide le procès et, contrairement à ses prévisions, il le gagne.

L'audience terminée le paysan retourne chez son avocat. Celui-ci s'attendait à de chaleureuses félicitations. Au lieu de cela, il voit à son client un air réservé, silencieux, et dans sa physionomie quelque chose tenant de la discréption et de la malice.

— Eh ! quoi, lui dit-il, comme te voilà drôle ! Qu'as-tu donc ? Est-ce que tu ne me remercie pas de t'avoir gagné ton procès ?

— Oh ! monsieur, répond le plaideur d'un air capable, vous avez bien fait ce que vous avez pu, si vous voulez, mais sauf votre respect, vous ne pouviez pas perdre, je m'étais arrangé pour cela. Maintenant, ajoute-t-il, que j'ai gagné, je vous rends l'article parce qu'il faut que justice se fasse pour tout le monde !!!



### Pages d'autrefois

#### CE QUE JEAN-LOUIS PENSE DU MARIAGE.

**V**OUS désirez le savoir ? soit. C'est bien facile. Je n'ai qu'à vous lire ce que, l'autre jour, il écrivit à son neveu Daniel.

A mon Daniel, à propos de ses projets de mariage.

Mon cher neveu,

Tu demandes à ton oncle quelques directions à propos du mariage. Que te dirai-je ? Sinon te rappeler tout simplement quelques vieux proverbes dont la sagesse pratique est bonne à méditer :

« Marie-toi », disait la scie ;

« Ne te marie pas », disait le moulin.

Tout bien pesé, tout bien compté, tout bien examiné et vu ta position actuelle, je te dis : « Marie-toi ! » Oui, l'âge est là ; tu es tout ce qu'il faut. « Marie-toi », mais à bon escient, entendis-tu ? et non sans avoir bien réfléchi. Car il ne faut pas s'y tromper, le mariage a son cahier des charges et si on se lance dans cette voie à la légère, ou par un coup de tête, on a toute sa vie pour gémir et regretter :

*A la hâte qui se marie,*

*A loisir s'en repent.*

Et puis, prends-y garde, le proverbe est vrai aussi :

*Au mariage et à la mort  
Le diable fait un grand effort.*

Réfléchis bien, ouvre les yeux, regarde autour de toi, ne fais rien à l'étourdie, laisse agir les circonstances et tu verras que :

*Quand les prunes sont assez mûres,  
Elles tombent sans qu'il soit nécessaire de les trembler.*

Avant de regarder à la fortune et au dehors,

préoccupe-toi de la santé et prends ta femme dans une famille de bon sang et de bon sens, ce n'est pas si commun :

*De bon plant, plante ta vigne  
De bonne mère prend la fille.*

Tâche d'en trouver une qui soit bien élevée, intelligente, douce et laborieuse. Tant mieux pour toi si elle est jolie, mais dis-toi bien cependant que :

*Beauté sans bonté  
N'est que pure vanité.*

Il pourra t'arriver que ta femme ait d'excellentes qualités sans être belle ; dans ce cas, ne t'en tourmente pas trop. Si elle ne jouit pas d'une beauté d'extra ; si, pour la tournure et le profil, elle ne se trouve pas comme on dit, « dans le gros courant », la belle affaire ! Le bonheur embellira sa couronne de nombreux enfants qui lui feront le plus beau cadre du monde. Et puis, tu sais :

*Pouette chatte, beaux minous.*

Souviens-toi de notre voisin François qui, marié à une femme laide, chérissait son épouse et écrivit ces mots sur la muraille de sa chambre :

*Ce qui est beau ne paraît pas toujours beau,  
Mais bien plutôt ce qui plaît.*

Ne sois pas comme les paysans jurassiens qui disent du mariage :

*La première année, c'est bai-baïa;  
La seconde, berci-berça;  
Et la troisième, couci-couça!*

La beauté est éphémère ; elle peut faire éclater, dans ton ciel conjugal, quelques orages. Pense à cette épiphée qu'un duc de Savoie fit graver sur la tombe de son amie :

*Ci-gît dans une paix profonde  
Cette dame de volupté  
Qui, pour plus de sûreté  
Fit son paradis en ce monde.*

Et n'est-ce pas Prosper Mérimée qui a dit :

*L'amour est comme une auberge espagnole,  
on n'y trouve que ce que l'on y apporte.*

Si tu ne tiens pas compte de mes observations, tu pourras répéter, avec un gros soupir, ce vieux dictin que j'entendais, l'autre soir encore, à la laiterie :

*Ah ! c'est un bien bel oiseau que la pie,  
Mais quand on la voit toujours, elle finit par  
agacer.*

Méfie-toi de ces « agasses », de ces pies de quartier ou de fontaine, pies de ville ou de village, barjaques, tapettes et batoilles, langues à venin qui sont le fléau de la maison.

La Bible l'a dit avant nous :

*Là où il y a abondance de paroles, il y a abondance de chagrins.*

A quoi un vieux grincheux a cru devoir ajouter dans le style de Salomon :

*Vent qui amène la gelée, bise qui dégèle  
Et femme qui sait se taire,  
Sont trois choses qu'on ne voit guère.*

N'est-ce pas notre cousin Vincent, le maréchal, qui écrit un jour sur la porte de sa forge :

*Si les mauvaises langues pouvaient flamber  
comme le feu, le charbon serait pour rien.*

Maintenant, mon cher Daniel, une fois ta compagne choisie et votre mariage célébré, aie soin de mettre ton bonheur à l'abri des indiscrets et des jaloux. Vis en paix avec ta femme, garde le silence plutôt que de la contredire à tous propos, car :

*Qui répond, appond.*

Peut-être auras-tu de la famille, mon cher neveu. Je te le souhaite, car un nid sans oisillons, c'est un crève-coeur dans la vie. Si des enfants viennent égayer ton foyer, élève-les avec douceur et fermeté. Il ne faut pas qu'ils croissent comme les broussailles de nos ravins. Si ce sont eux qui commandent à la maison, si tu leur lâches la bride sur le cou pour les laisser faire toutes leurs farces et leurs calambardes, sans oser piper le mot, pauvre ami ! On pourra dire plus tard, comme on dit à Lavaux :

*A présent, cours après ton cochon,  
La ficelle est rompue.*

Et en face des responsabilités nouvelles, redoublé d'énergie, te rappelant, au jour des noirs soucis, cette parole que ton grand-père a écrite de sa main sur la première page de notre grande Bible :

*Le bon Dieu n'envoie pas un cabri  
Sans un buisson pour le nourrir.*

Sur ce, mon cher Daniel, je pose la plume, car :

*Quand l'e bon, l'e prau.*

Je te salue avec la plus tendre affection, en te disant : bon courage !

Ton oncle : *Jean-Louis.*

Au moment de clore cette lettre, il me revient à l'esprit ce proverbe aussi aigre que malicieux de messieurs les Chinois :

*Le mariage est une forteresse assiégée : ceux qui sont dehors veulent y entrer et ceux qui sont dedans veulent en sortir.*

Et ce mot de Balzac :

*Le mariage doit incessamment combattre un monstre qui dévore tout : l'habitude.*

C'est en songeant à ce monstre-là, destructeur d'amour et de poésie, c'est en pensant à toutes les chances que courrent ceux qui descendent dans dans l'arène nuptiale que la sagesse des Persans a dit à son tour :

*Si tu vas à la guerre, fais une prière ;  
Si tu vas sur la mer, fais deux prières ;  
Si tu songes au mariage, fais trois prières.*

Alfred Cérésole.

#### GAZOUILLEMENT

*Maman a pris Baby pour se rendre à l'église,  
Il ne bougera pas, non, car il l'a promis.  
Mais voici qu'un objet fait naître sa surprise  
Et réveille soudain ses esprits endormis.  
Ce Monsieur, devant lui, comment est-ce possible  
Il n'a point de cheveux ! Le voilà stupéfait !  
D'une petite voix, à peine intelligible :  
— Cet homme, est-ce là Bon Dieu qui l'a fait ?  
— Oui, mais ne cause pas, Baby, je t'en conjure.  
Tout en suivant des yeux le crâne dégarni,  
Il s'approche encor plus de sa mère et murmure :  
— Pourquoi ne l'a-t-il pas fini ?*

Mme Sautter.

(Extrait du « Gazoouillement des Nids »).

Un truc très simple. — Donnez-moi vingt sous ? demande à un monsieur un individu qui n'a pas l'air d'un mendiant. Le passant continue son chemin.

— Alors, je sais ce qui me reste à faire ! ajoute l'individu, qui s'éloigne d'un pas décidé.

— Bien sûr, il va se tuer ! pense le passant. Il court après le pauvre diable et lui donne ce qu'il demande.

— Qu'alliez-vous faire ?

— Je me serais privé de mon apéritif !

#### LE THÉÂTRE DE LAUSANNE.

**L**A date du 10 mai 1871 ne rappelle rien que de charmants souvenirs aux Lausannois en fête ce jour-là, jour d'inauguration de leur théâtre. Jusqu'alors, les troupes dramatiques et lyriques en passage au chef-lieu cantonal donnaient leurs représentations en Martherry, dans l'immeuble transformé depuis en chapelle de culte évangélique libre.

Certes, la salle n'était ni très luxueuse ni très moderne, mais de bonnes soirées s'y écoulerent alors même, un peu à la bonne franquette, en famille, comme jadis à Genève, dans ce bon vieux théâtre des Bastions où, si les ors n'étaient point éblouissants, la gaiété, tout au moins y riait de tout cœur et de tout éclat.

Donc, le théâtre de Lausanne fut construit de 1869 à 1871 et les plans en furent établis par l'architecte Verrey. Dire que lors de l'ouverture la critique n'attaqua point quelque peu le nouvel édifice, serait déguiser pas mal la vérité. D'aucuns réclamaient « plus d'homogénéité », regrettant qu'on eut ainsi fait « deux édifices différents, le premier destiné à être vu extérieurement, et le second à concentrer toutes ses beautés à l'intérieur ». D'autres eussent désiré une plus grande élévation du fronton, au-dessus des deux faces latérales, ce qui « eût donné au théâtre une ap-

arence plus monumentale » ; d'autres enfin, s'en prennent à la décoration intérieure trouvant « le plafond d'une richesse un peu papillotante ». Cette décoration due à M. Grasset et à MM. Borchgrave et Bidau paraissait à quelques-uns « trop prétentieuse pour notre petite cité ». Bref, de tous ces verbiages, il ne resta bientôt qu'une satisfaction sans mélange et la génération actuelle en se plaisant à ouïr Molière ou Rossini en cette délicieuse bonbonnière se soucie fort peu des critiques d'autrefois.

\*\*\*

La soirée d'inauguration fut un triomphe et pour les acteurs, chanteurs, danseurs, et pour le bâtiment lui-même. L'orchestre dirigé par M. Heinrich et composé de trente-cinq musiciens au nombre desquels, déjà, quelques amateurs Lauzanois, débute par l'ouverture du *Jubilé de Weber*, puis, l'excellent M. Monnet, que les succès du *Conteur* n'avaient point encore illustré et qui ne connaissait alors ni Favez ni Grognuz, lut un prologue en vers, « très lausannois, rempli d'allusions piquantes et de mots réussis ».

Cependant, le Comité du Théâtre désireux de présenter au public la machinerie de l'édifice avait préparé un apothéose de l'*Helvétie*, laquelle sous la forme traditionnelle d'une belle personne et dans l'attitude déjà oubliée de « la femme assise » — voir la monnaie du temps — étendait la main vers les montagnes comme pour bénir les drapeaux et les écussons des 22 cantons placés à ses pieds. Ajoutons que pendant ce tableau vivant l'orchestre joua le *Rufst du mein Vaterland*.

Après la note patriotique vient, — si j'ose ainsi parler — la note chorégraphique. — « Le tableau s'étant englouti dans le sol », la scène ne présente plus qu'un magnifique jardin, au milieu duquel s'élance une véritable fontaine d'eau jaillissante. L'orchestre exécute une vive mélodie et l'on vit arriver deux théories de bergers et de bergères en miniatures, « vraie guirlande de fleurs vivantes, croisant et balançant en cadence leurs petites jambes gracieuses et leurs têtes de chérubins ». Ce ballet d'enfants est dirigé par M. Gerber.

Et comme il est traditionnel en notre bonne ville que dans toute fête littéraire la jeunesse académique — ce n'était point encore la jeunesse universitaire — prenne sa part du travail et sa part des honneurs, quelques scènes de l'*Avare* de Molière sont jouées par étudiants et amateurs. C'était pour ainsi dire, l'initiale prise de possession du théâtre par les jeunes qui depuis lors ont maintes fois recueilli sur cette scène des bravos mérités. N'est-ce pas Zofingue, Belles-lettres, Stella, *Helvétia*, Gymnastes, etc., etc. ?

Cependant, le morceau de résistance en cette première soirée dramatique et lyrique sur la scène nouvelle lausannoise fut la représentation du *Barbier de Séville* par la troupe du théâtre de Genève. Mais avant cette seconde partie le *Chœur d'hommes* de Lausanne qui, déjà, sous la direction du très regretté Hössli, moissonnait des lauriers lesquels fleurissaient encore et portent de beaux fruits, chantait avec accompagnement d'orchestre l'*Hymne à l'Helvétie* du non moins regretté Rambert. Comme ces choses nous vieillissent et que de vides autour de nous — vides incomblés — en ces soixante années !

Le *Barbier de Séville* fut parfait. L'excellent ténor Genevois fut un Almaviva exquis et *Guille-mos* qui conquit, depuis lors, une réputation enviable enleva *Figaro* avec un brio entraînant. Bref, excellente soirée qui se termina fort tard et que nul ne trouva longue, mais, dit la *Gazette de Lausanne*, la route qui conduit du théâtre à la place St-François l'a été bien plus ; le public était presque obligé de chercher son chemin à tâton, car la parcimonie de l'administration du gaz avait déjà éteint la plupart des becs. Une autre fois, les spectateurs se muniront de lanternes.

Malgré un demi siècle écoulé, il serait difficile, à un point de vue, de s'écrier avec Racine : « Que les temps sont changés ».

Et, maintenant, à titre de souvenir et de document, et aussi, pour inciter à quelque reconnaissance envers les fondateurs du théâtre, voici les noms des citoyens auxquels ils la doivent, membres du premier comité: MM. de Loys, président; Auberonnois; Charière-de Sévéri (encore abon-